



# Vocation & Missions

## CAR-SPAW

Centre d'Activités Régional  
pour les espaces et espèces  
spécialement protégés  
de la Caraïbe



*CAR : Centre d'Activités Régional  
SPAW : Specially Protected Areas and Wildlife  
Espaces et espèces spécialement protégés*

# Le cadre : la convention de Cartagena

La convention de Cartagena a été adoptée en mars 1983 à Cartagena de Indias (Colombie) par les Etats de la Caraïbe **pour la protection et la mise en valeur de la Mer des Caraïbes**. Cette convention fait partie d'un dispositif mondial pour la protection des mers régionales de la planète, les conventions de mers régionales du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

C'est le seul traité régional concernant l'environnement qui protège les écosystèmes marins et côtiers tout en promouvant la coopération régionale.

L'application de la convention s'est traduite par la mise en place d'un Programme pour l'Environnement des Caraïbes (PEC).

Le secrétariat de la convention est assurée par l'Unité de Coordination Régionale du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE-CAR/UCR) basée à Kingston en Jamaïque. Son rôle est de coordonner le programme et les actions à entreprendre pour la protection de la Mer des Caraïbes.



## Zone géographique concernée



L'ensemble de la Grande Région Caraïbe est concerné. Il s'agit non seulement des territoires insulaires situés dans la Mer des Caraïbes et le Golfe du Mexique, mais aussi des territoires continentaux dont les bassins versants s'y déversent.

Sont donc concernés 37 territoires (dont 28 pays indépendants) allant de la péninsule de Floride au plateau des Guyanes et de Cuba à Trinité et Tobago.

## Qu'est-ce que le protocole SPAW ?

Signé en janvier 1990, le protocole SPAW est le nom donné à l'un des trois protocoles pour la mise en œuvre de la convention de Cartagena. Il a pour objectifs :

- la protection, la préservation et la gestion durable des zones qui présentent une valeur écologique particulière;
- la protection, la préservation des espèces sauvages menacées ou en voie d'extinction.

**Le protocole SPAW est devenu une loi internationale le 18 juin 2000.**

Début 2012, 16 États de la Grande Région de la Caraïbe ont ratifié le protocole SPAW : Bahamas, Barbade, Belize, Colombie, Cuba, République Dominicaine, France (Guadeloupe,

Guyane, Martinique, Saint-Barthélémy, Saint-Martin), Grenade, Guyana, Pays-Bas (Aruba, Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache, Sint Maarten), Panama, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Trinité et Tobago, États-Unis (États longeant le Golfe du Mexique, Iles Vierges Américaines, Puerto-Rico), Venezuela.



## Pourquoi des Centres d'Activités Régionaux ?

Afin de faciliter la mise en œuvre de chacun des protocoles de la convention de Cartagena, les parties contractantes ont décidé de créer des Centres d'Activités Régionaux (CAR).

L'un d'entre eux, destiné à la lutte contre les pollutions par les hydrocarbures, est basé à Curaçao (Antilles Néerlandaises). Deux CAR dédiés au protocole relatif aux pollutions d'origine tellurique ont été mis en place à Trinité et Tobago et à Cuba.

Pour assurer la mise en œuvre du protocole

SPAW, la France a offert en 2000, lors de l'entrée en vigueur de celui-ci, d'accueillir un CAR dédié à SPAW en Guadeloupe. Le CAR-SPAW est hébergé par le Parc National de Guadeloupe depuis juillet 2009.



# Les missions du CAR-SPAW

Le CAR-SPAW a pour objet de contribuer à l'amélioration de la gestion des espaces et des espèces protégés et de favoriser la coopération entre les pays pour la protection de la biodiversité marine et côtière.

Les missions du CAR-SPAW, définies en étroite collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, sont ainsi les suivantes :

- Rassembler, inventorier et transmettre aux acteurs de la Caraïbe les informations scientifiques et techniques pertinentes, de même que les expériences utiles,
- Développer les activités de formation et d'information,
- Fournir une assistance scientifique et technique aux Parties de SPAW,
- Contribuer au développement de la coopération régionale autour des objectifs de SPAW et développer des projets communs entre les pays,
- Favoriser des échanges réguliers entre les acteurs caribéens,
- Encourager l'harmonisation des approches et des méthodes utilisées,
- Développer les lignes directrices et les critères pour l'identification, la sélection, l'établissement, la gestion et la protection des zones et espèces visées par SPAW.



## Les programmes de travail

La mise en œuvre des actions développées au titre du protocole SPAW se fait dans le cadre de programmes de travail bisannuels, préparés en concertation avec les pays signataires, revus par le comité scientifique et technique de SPAW, et adoptés formellement lors des conférences des Parties de SPAW qui ont lieu tous les deux ans. Ces programmes de travail ont pour objet de définir, étape par étape, les priorités d'actions sur lesquelles les Parties de SPAW veulent se concentrer tant au niveau de chaque pays qu'au niveau de la coopération et coordination régionale, afin d'atteindre progressivement les objectifs

poursuivis par le Protocole et d'assurer la bonne application de ses dispositions.

Quatre axes thématiques majeurs structurent les programmes de travail successifs :

- création et renforcement des aires protégées,
- mise au point des lignes directrices de gestion des espèces et des zones protégées,
- conservation des espèces menacées et en danger,
- conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins.

## Pourquoi œuvrer avec le CAR-SPAW ?

Plus de 70% des 80 millions de résidents de la Caraïbe vivent sur les zones littorales et une grande partie de leur économie dépend des ressources côtières, notamment en ce qui concerne le tourisme et la pêche.

Mais les études montrent que les ressources naturelles de la Caraïbe sont sévèrement touchées par la pêche intensive et ses pratiques destructrices. Au niveau des eaux côtières, les quantités totales de poissons capturés ont fortement diminué.

En 2011, plus de 75% des récifs coralliens de la Caraïbe étaient considérés comme menacés, dont 30% fortement menacés.

Il existe un peu plus de 300 aires protégées mises en place ces 20 dernières années, et moins de 30% d'entre elles sont correctement gérées.

L'essentiel des activités de l'outil technique CAR-SPAW est tourné vers la communauté des pays concernés par l'environnement des Caraïbes. Le Centre d'Activités se veut un vecteur de circulation de l'information et des connaissances dans le secteur de la biodiversité pour cette partie de la planète. C'est donc un instrument de coopération régionale qui a pour objectif de favoriser les échanges afin de mieux valoriser et partager les compétences de chacun, dans un souci de développement durable des territoires caribéens.



# Financements de Projets

Un assez grand nombre de fonds et de sources de financements existent pour soutenir des projets qui peuvent contribuer à la mise en œuvre de différents volets du protocole SPAW et de son programme de travail.

Ces financements diffèrent notamment selon :

- la nature des projets éligibles
- l'envergure de ces projets
- les porteurs de projets possibles
- les zones cibles pour le déroulement des projets
- les co-financements demandés

Quelques exemples de fonds : le Fonds Européen de Développement ; le Fonds pour l'Environnement Mondial ; le Fonds Français pour l'Environnement Mondial ; le Critical Ecosystem Partnership Fund ; les Fonds de Coopération Régionale de Guadeloupe, Guyane et Martinique ; le programme « Petits fonds » du PNUE/PEC-CaMPAM-GCFI ; la Darwin Initiative ; des fondations comme par exemple la Fondation MacArthur, la Fondation Nicolas Hulot ; etc.

Vous trouverez plus d'information sur les fonds disponibles sur notre site internet, rubrique « Fonds et financements » : [www.car-spaw-rac.org](http://www.car-spaw-rac.org).



## Nous contacter



### CAR-SPAW

Cité Guillard, rue des Bougainvilliers  
97100 Basse-Terre – Guadeloupe (FWI)  
Tel : +33 (0) 5 90 80 14 99



Adresse internet : [www.car-spaw-rac.org](http://www.car-spaw-rac.org)  
Courriel : [contact@car-spaw-rac.fr](mailto:contact@car-spaw-rac.fr)

© crédits photographiques

Comité Martiniquais du Tourisme ([www.martiniquetourisme.com](http://www.martiniquetourisme.com)): Pêcheurs en couverture | Ifremer/Clément Dromer: Senne à Orphies, Grand Rivière Martinique p.3 | Nicolas Maslach, mission AGOA 2012: dauphin p.3 | Patrick M.Rose: lamantin p.4 | [www.photopress.com](http://www.photopress.com) et Images CAR-SPAW | SCSCB ([www.scsb.org](http://www.scsb.org)): Oiseaux et observateurs p.2,3,4,5 ; Atelier, Ashton-Lagoon, Saint Vincent et les Grenadines p.5